



Monsieur BANCEL  
Direction Maintenance Travaux  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - RELATIONS SOCIALES  
18, rue de Dunkerque  
75010 PARIS

Objet : Préavis de grève.

ST Denis le 12 novembre 2018,

Monsieur le directeur,

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période

**Du dimanche 18 novembre 2018 à 8H00 jusqu'au vendredi 18 janvier 2019 à 23H59**

- Ce préavis couvre l'ensemble du personnel des Infrapôle, Infralog, EIV, ASTI, ESTI du périmètre Maintenance Travaux de SNCF RESEAU, de tous grades et toutes fonctions, ainsi que les agents susceptibles de les remplacer.

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 23 10 2018. Il est motivé par :

- Intégration des salariés de SFERIS à SNCF Réseau : suite aux problèmes de sécurité et de conditions de travail dans les filiales SNCF, nous demandons l'intégration du personnel de SFERIS au sein de SNCF Réseau.
- Arrêt de la sous-traitance et réintégration des missions de maintenance et de sécurité au sein de SNCF Réseau : malgré les accidents et quasi-accidents récurrents liés au niveau technique et sécurité insuffisant des entreprises ferroviaires privées et aux conditions de travail souvent déplorables des salariés de ces entreprises, la direction accentue sa politique de sous-traitance et d'externalisation des missions des agents SNCF. Nous demandons l'arrêt de cette politique et, dans un premier temps, la réintégration des missions de maintenance et de sécurité au sein de SNCF Réseau.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations syndicalistes.

La fédération SUD-Rail